

Le mot du président de la SVSN

Autor(en): **Sesiano, Jacques**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **93 (2012-2013)**

Heft 3

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le mot du président de la SVSN

Au début de cet été s'est constitué, à l'instigation de Madame Christine Fleury-Héritier, un comité de réflexion sur l'avenir de la Société. En faisaient partie, outre Madame Fleury-Héritier, les membres du Bureau, le trésorier, le rédacteur et la responsable du site de présentation de la Société. Nonobstant la cessation de ses fonctions au sein de notre Bureau, pour cause de fin de mandat, Madame Fleury-Héritier a souhaité poursuivre sous cette forme son engagement pour la Société. Il est ressorti des discussions dudit comité de réflexion diverses suggestions, dont la réalisation, dans la mesure du possible, fera partie des tâches prochaines.

Parmi les idées maîtresses, relevons les suivantes. La Société doit impérativement renforcer ses liens avec les deux établissements universitaires lausannois et avec les chercheurs. A l'instar de ce que souhaite établir l'Académie suisse des sciences naturelles dans le cadre de la Confédération, la Société devrait être perçue par le Canton comme un organe scientifique compétent auquel les instances dirigeantes pourraient, et même devraient, avoir recours lors de l'évaluation d'un projet concernant la nature et les sciences. La réalisation du premier point permettrait à la Société d'indiquer quelles personnes auraient la compétence requise si tant elle qu'elle ne les trouvât en son sein. Afin de renforcer les liens avec le public, la Société doit pouvoir annoncer, dès le début de l'automne, l'ensemble de son programme pour l'année qui y commence, ce qui permettra à chacun d'établir son agenda; d'autres sociétés cantonales le font régulièrement, ce sera donc aisé et permettra d'avoir une vue générale de la variété des activités de la Société bien meilleure que ne le fait la succession des annonces mensuelles. La Société devrait aussi, là encore à l'instar d'autres sociétés cantonales, organiser de brefs cours d'information sur un sujet précis, et ceci à l'intention de diverses catégories de public (cours général, cours spécialisé, introductions pour écoliers).

Ceci n'est qu'une partie des projets qui furent discutés, peut-être ceux dont la réalisation sera le moins ardue. D'autres verront encore, ou ne verront pas le jour. Quoiqu'il en soit, ces projets resteront comme l'illustration que la Société est un organisme bien vivant, qui cherche périodiquement à se régénérer et à se renouveler. Ne serait-ce que ceci permettrait de regarder ces réunions du début de l'été comme la marque d'un succès.

Jacques Sesiano

